



## COMpte RENDU

Paris, le 5 février 2026

# Compte rendu du Conseil Commun de la Fonction Publique du 5 février 2026

Le Conseil Commun de la Fonction Publique s'est réuni le jeudi 5 février 2026 à la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique.

La délégation FO était composée de : Olivier BOUIS, Nathalie DEMONT, Anne FLORENTIN et Valérie PUJOL.

Un seul texte est à l'ordre du jour : un projet de loi actualisant la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense. Il s'agissait donc d'examiner quelques articles de ce projet de loi.

Les articles soumis sont ceux qui vont fixer le service national volontaire. Le rapport de présentation explique qu'il s'agit « *de faire progresser la Nation dans son ensemble afin que l'esprit de défense irrigue la société et renforce sa cohésion ainsi que sa capacité à faire face à des menaces à travers un engagement des forces vives de notre pays* ». Tout un programme...

Ce texte porte une nouvelle position statutaire : le congé sans traitement. Celui-ci s'aligne sur d'autres types de positions statutaires analogues, comme l'absence de garantie de retrouver son poste à l'issue du congé.

**Explication de vote :** le service national volontaire est un dispositif qui coûte 2 milliards d'euros. Il est caractéristique des choix budgétaires catastrophiques traduits dans la loi de financement de la sécurité sociale et la loi de finances pour 2026 contre le point d'indice et l'amélioration de la grille indiciaire.

D'un côté, une austérité d'une violence inouïe contre la fonction publique et ses agents avec des conséquences dramatiques : paupérisation, suppression de milliers d'emplois, coupes budgétaires empêchant le bon fonctionnement des services, en particulier à l'hôpital public.

De l'autre côté, des centaines de milliards d'euros de subventions déversées aux entreprises, en particulier de l'industrie d'armement, pour être, en fin de compte, redistribuées sous forme de dividendes aux plus grandes fortunes...

D'ores et déjà, des mobilisations apparaissent dans les hôpitaux ainsi qu'à l'Éducation Nationale où les parents d'élèves se joignent aux personnels pour refuser les suppressions de postes massives annoncées dans chaque académie. Les présentations précises des cartes scolaires départementales sont repoussées après les élections municipales. FO-FP condamne cette manœuvre politique.

FO-Fonction publique soutient toutes les initiatives prises pour refuser le budget 2026, dénonce les discours bellicistes du gouvernement et du Président de la République et lui oppose le mot d'ordre historique du mouvement syndical : Pain, Paix, Liberté. FO vote contre ce texte.

### Vote global sur le texte :

Pour : CFDT, UNSA, employeurs hospitaliers

Contre : FO, Solidaires

Abstention : CGT, FSU, FAFFP, employeurs territoriaux